

Commission géographique Gard- Côtiers-Ouest

14 février 2019





A la tribune

- Jackie GALABRUN-BOULBES, présidente de la commission géographique
- Geneviève BLANC, vice présidente - Conseillère départementale du Gard
- Cathy VIGNON , vice présidente - Membre de la FRAPNE- LR
- Dominique DESTAINVILLE , vice président - Directeur général Adjoint Grap'Sud Union
- Laurent ROY, Directeur général de l'agence de l'eau
- Dominique COLIN, Directeur régional de l'agence de l'eau
- Zoé MAHE, Directrice de l'écologie DREAL Occitanie



- **Jackie GALABRUN – BOULBES**
Présidente de la Commission géographique

- **Laurent ROY – Directeur général de l’agence de l’eau**



Ordre du jour

- **Matin (9h45-13h) : Présentation du 11^{ème} programme**
 - Introduction
 - Jackie Galabrun-Boulbes, présidente de la commission géographique
 - Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau
 - Présentation générale du 11^{ème} programme (Yves Picoche et Kristell Astier Cohu)
 - Approfondissements thématiques (Dominique Colin et Yves Picoche)
- **Déjeuner-buffet : 13h-14h**
- **Après-midi (14h-16h) : espaces d'information thématiques sur le 11^{ème} programme**



Film de présentation du 11^{ème} programme



#Vidéo - En 3 minutes
Découvrez le 11e programme
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse



Un budget pour 2019-2024

- **2,64 Milliards d'euros** (440 Millions € par an)
- **Investis sur 6 ans** pour le quart sud-est de la France et la Corse
- **Au bénéfice des maîtres d'ouvrage** (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) **qui agissent pour l'eau**



Les grands enjeux du 11^e programme Sauvons l'eau

- **AMÉLIORER L'ÉTAT DE NOS EAUX**, par la mise en œuvre des SDAGE et programmes de mesures
- **ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
40 % du montant total des aides pour adapter les territoires aux changements climatiques
- **AIDER LES COLLECTIVITES**, notamment les plus fragiles, à investir au bon niveau en matière d'eau potable et d'assainissement



Les objectifs stratégiques du 11^e programme

- **(QUALITÉ)** Améliorer la qualité des eaux
- **(QUANTITÉ)** Economiser et mieux partager la ressource
- **(BIODIVERSITÉ)** Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques
- **(SOLIDARITE ET GESTION DURABLE)** Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement

Présentation générale du 11^{ème} programme

- **Yves PICOCHÉ – Directeur des interventions et actions de bassin**
- **Kristell ASTIER COHU – Directrice de la planification et de la programmation**



Les priorités du 11^e programme

- **(QUALITÉ) Améliorer la qualité des eaux**



Les priorités du 11^e programme

Améliorer la qualité des eaux

Lutter contre les pollutions domestiques

- Améliorer le traitement des eaux usées là où les **enjeux** « **milieux** » l'exigent
- Améliorer la **collecte des eaux usées** et réduire les pollutions par **temps de pluie**
- Accompagner la **déconnexion des eaux pluviales** pour infiltration ou réutilisation
- **Innover dans les stations** de traitement des eaux usées
- Maintenir un dispositif de **primes pour épuration** incitatif



Les priorités du 11^e programme

Améliorer la qualité des eaux

Lutter contre les pollutions industrielles

- Réduire **les émissions de micropolluants dans un cadre individuel**, y compris via l'innovation
- Réduire **les rejets toxiques dispersés** en soutenant les actions collectives
- Réduire **la pollution par les macropolluants**, là où c'est prioritaire
- Accompagner les travaux entrepris par les **sites IED** pour anticiper les normes d'émission communautaires sur l'eau
- Accompagner les actions d'**adaptation au changement climatique**, y compris l'innovation



Les priorités du 11^e programme

Améliorer la qualité des eaux

Lutter contre les pollutions agricoles, restaurer les captages dégradés et préserver les ressources stratégiques

- Restaurer durablement la qualité des eaux brutes des **captages prioritaires**
- Préserver les **ressources stratégiques** pour l'eau potable
- Soutenir la conversion à **l'agriculture** biologique et réduire la pollution due aux pesticides au titre d'**Ecophyto II**
- Accompagner l'**expérimentation agricole**
- Accompagner la mise aux normes des exploitations au titre de la **directive nitrates**



Les priorités du 11^e programme

- **(QUANTITÉ) Economiser et mieux partager la ressource**



Les priorités du 11^e programme

Economiser et mieux partager la ressource

- Dans les secteurs déficitaires, améliorer le **partage de la ressource** en eau pour atteindre l'équilibre quantitatif
- Conditionner le soutien à la réalisation de **plans de gestion de la ressource en eau (PGRE)**
- Poursuivre en priorité l'appui aux projets d'**économies d'eau**
- Privilégier les **solutions innovantes** (réutilisation des eaux usées traitées ...) et les **solutions fondées sur la nature** (désimperméabilisation, zones humides ...)
- Soutenir les projets de **substitution** (transferts et retenues) quand ils sont nécessaires



Les priorités du 11^e programme

- **(BIODIVERSITÉ) Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques**



Les priorités du 11^e programme

Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Mettre en œuvre les priorités des programmes de mesures, dans une approche par bassin versant et dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
 - **restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques** : agir sur la morphologie, l'hydrologie, la continuité écologique
 - **préserver et restaurer le fonctionnement des zones humides**
- **Restaurer les milieux marins** : lutte contre les pollutions sur le littoral, organisation des mouillages, restauration des habitats, surveillance



Les priorités du 11^e programme

Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Soutenir la **gestion intégrée**, l'**animation** et l'**éducation** à la préservation des milieux aquatiques
- Encourager les **actions transversales** et la restauration et la préservation des **zones humides jouant un rôle clé pour le changement climatique**
- Contribuer à la **reconquête de la biodiversité** au-delà des milieux aquatiques : restauration des continuités et fonctionnalités écologiques (trame turquoise)



L'adaptation des territoires au changement climatique

- Des actions complémentaires spécifiques, par appels à projet, pour «**agir plus vite, plus fort** », pour expérimenter
- Une conditionnalité « Changement Climatique » des contrats



Les priorités du 11^e programme

- **(SOLIDARITE ET GESTION DURABLE)**
Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement

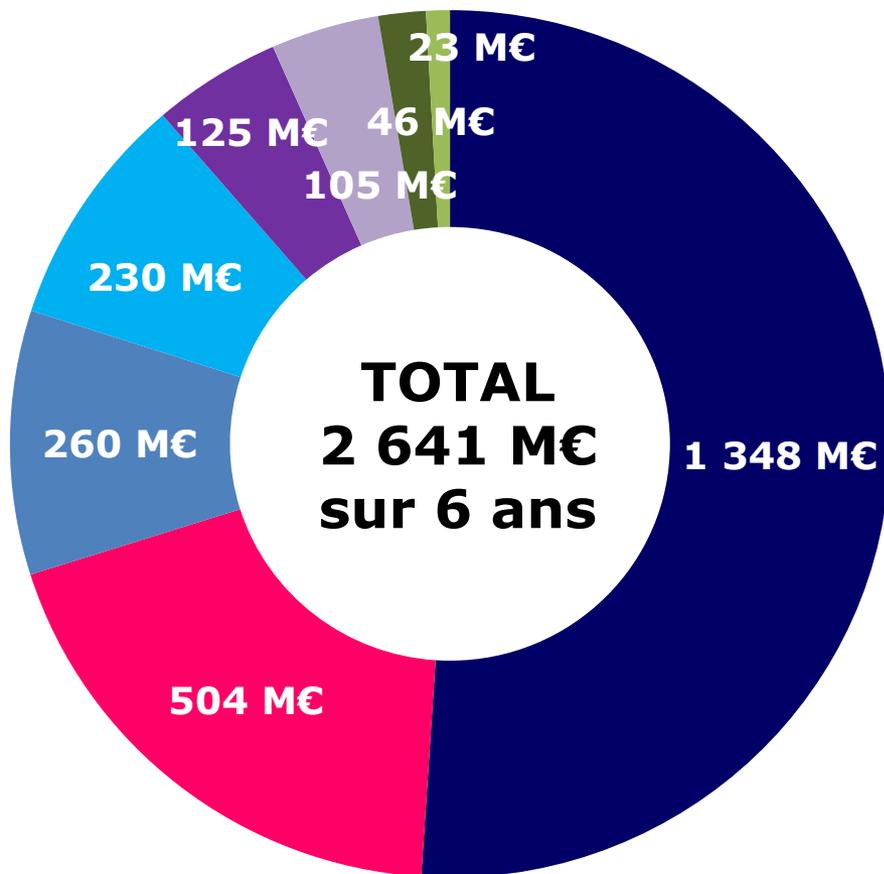


Les priorités du 11^e programme

Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement

- Promouvoir et favoriser la **gestion durable** des services publics d'eau et d'assainissement dans le cadre de leur restructuration à l'échelle de gestion supra-communale
- Renforcer l'**animation technique dans le tissu rural**
- Poursuivre, dans les **zones de revitalisation rurale (ZRR)**, un dispositif très volontariste de **rattrapage structurel** au titre de la **solidarité des territoires**

Le budget par domaine d'intervention



■ **1 348 M€**
Gérer durablement les services d'eau et d'assainissement et lutter contre la pollution domestique (dont le pluvial)

■ **504 M€**
Restaurer les rivières, les zones humides et les habitats marins et préserver la biodiversité

■ **260 M€**
Economiser et partager l'eau

■ **230 M€**
Lutter contre les pollutions agricoles et préserver les ressources pour l'eau potable (captages)

■ **125 M€**
Lutter contre les pollutions industrielles

■ **105 M€**
Améliorer la connaissance et la surveillance

■ **46 M€**
Renforcer la gouvernance, l'animation et la communication

■ **23 M€**
Agir à l'international

En complément :

- Dépenses de fonctionnement : 262,3 M€
- Contributions aux opérateurs de l'eau et de la biodiversité : 426 M€
- Restes à payer 9^e et 10^e Programmes : 819,5 M€



Taux d'aides

❖ Jusqu'à 30% d'aides

pour l'accompagnement **réglementaire**,
le post-sinistre et les **aides exceptionnelles**
contractuelles

❖ Jusqu'à 50% d'aides

pour les actions relevant des **SDAGE**, des **programmes**
de mesures et de la **gestion durable**

❖ Jusqu'à 70% d'aides

de manière ciblée sur certaines politiques et/ou
opérations



De nouvelles « règles du jeu » pour une action efficace et solidaire

Les contrats, pour s'engager ensemble

- Pour le portage des priorités de l'Agence selon les territoires ... à la rencontre de celles des partenaires (sans objectif de contractualisation systématique toutefois), possibilité de financements spécifiques
- A destination des territoires ruraux défavorisés (ZRR) pour accélérer le rattrapage structurel
- Des conditions pour une contractualisation efficace : prise en compte du changement climatique, existence d'une vision de bassin versant (contrats grand cycle), engagement des démarches de SAGE nécessaire

De nouvelles « règles du jeu » pour une action efficace et solidaire

- Une **sélectivité accrue** pour l'attribution des aides, basée sur :
 - la **maturité des projets**
 - le **gain environnemental**
 - le rapport « **coût-efficacité** » des opérations
 - Des critères de gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement : **prix minimum de l'eau**, connaissance du patrimoine
 - un **montant plancher des demandes d'aide fixé à 10 000 €** pour optimiser les coûts de gestion
- Une **visibilité accrue des aides de l'agence** sur les opérations, en renforçant les obligations des bénéficiaires en matière de communication.



La redevance de l'eau : un prélèvement au service des territoires

- **Une fiscalité environnementale prélevée par l'agence de l'eau**, affectée aux actions de préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de réduction des pollutions
- **Des taux qui visent à responsabiliser tous les usagers** (particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises)
- **Redevances et aides** : les deux faces d'une même pièce (un outil financier au service de la qualité environnementale de nos territoires)



Une fiscalité de l'eau plus incitative : les évolutions de redevances

- **Rééquilibrer les montants de redevances entre l'irrigation gravitaire et non gravitaire**
 - augmentation des taux de l'irrigation gravitaire
 - baisse des taux de l'irrigation non gravitaire
 - création d'un zonage spécifique pour l'irrigation gravitaire de montagne
- **Lutter contre les pollutions toxiques**
 - augmentation des taux substances dangereuses pour l'environnement
 - augmentation du taux toxicité aigüe des rejets en mer lointains (Alteo Gardanne)
- **Augmentation de la redevance sur les produits phytosanitaires** (suite Plan biodiversité)



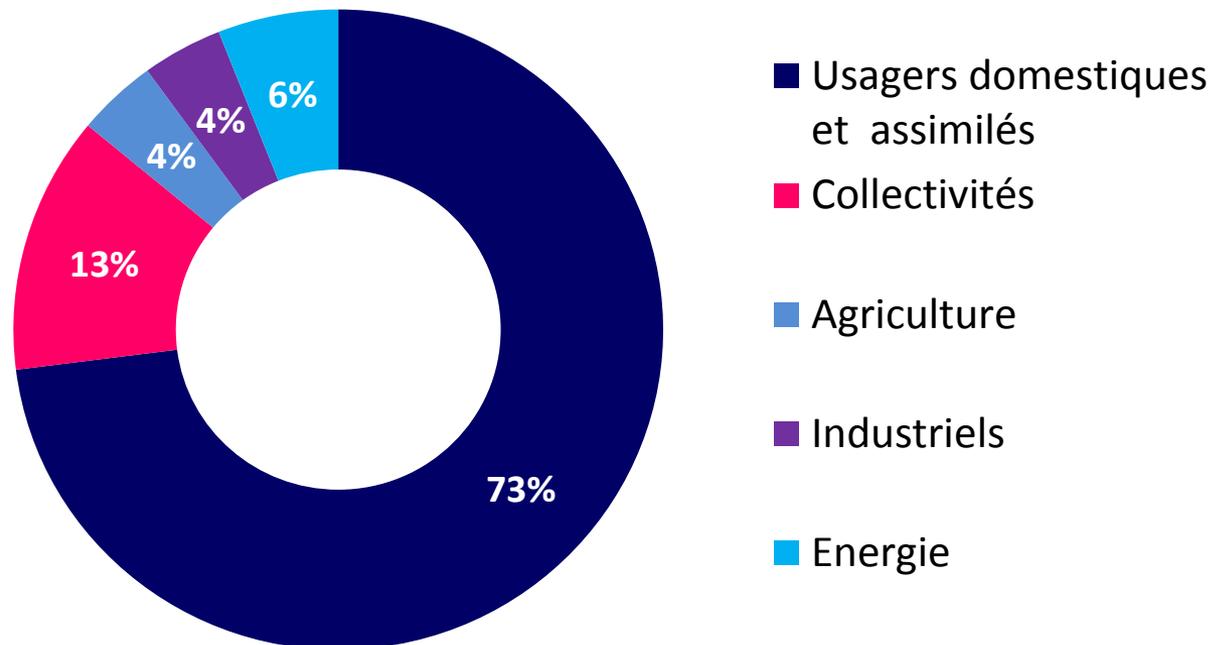
Une fiscalité de l'eau plus incitative : les évolutions de redevances

- **Simplifier le dispositif des redevances**
 - Suppression des zonages pour les pollutions classiques industrielles, avec baisse des taux
 - fusion des taux eaux superficielles et eaux souterraines pour le refroidissement avec restitution à plus de 99%
- **Diminuer la pression fiscale** sur les usagers domestiques
 - baisse globale du taux pour pollution domestique (Baisse forte en début de programme (2 ct) pour revenir progressivement au montant antérieur à la fin du programme)
 - baisse durable du taux pour collecte domestique et non domestique (baisse du taux unique à 0,15€/m³)
- **Suppression de la redevance obstacle**

Les redevances par catégorie d'acteurs

**Plus de 11 000
Contribuables**

**Préleveurs,
pollueurs, tous
contribuent !**



**Baisse pression fiscale : plus de 50 M€
par rapport au 10e programme**



Echanges avec la salle

Zooms sur des thématiques du territoire

- **Dominique COLIN – Directeur régional**
- **Yves PICOICHE – Directeur des interventions et actions de bassin**

2 thèmes majeurs sur Gard Côtiers Ouest ...

- Gestion quantitative de la ressource
- Restauration de la morphologie et de la continuité





Zoom thématique

Gestion quantitative de la ressource

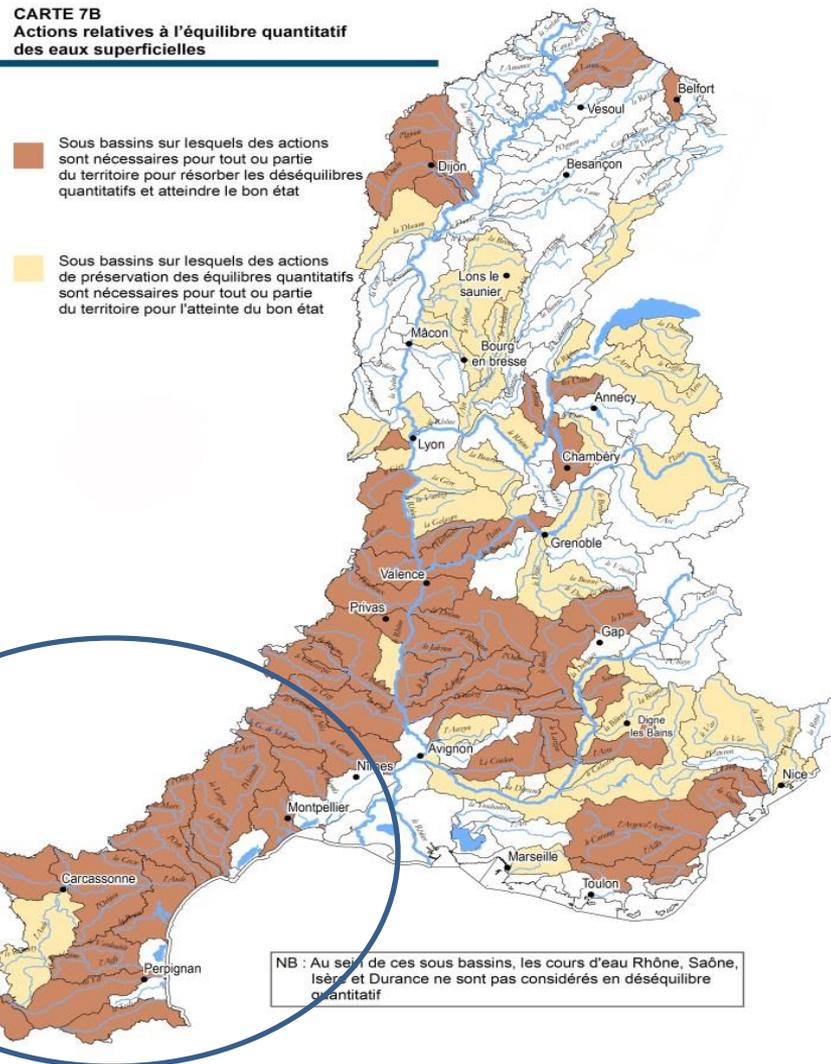
Ressource en eau

Les enjeux du territoire ...

● Chiffres clés

- 81 Mm3 manquent encore pour atteindre l'équilibre quantitatif des milieux.
- Répartis sur 16 bassins versants

CARTE 7B
Actions relatives à l'équilibre quantitatif
des eaux superficielles





Légende

RESSOURCE :

Déficits nets globaux (eaux superficielles)

- < 1 500 000 m³
- 1 500 000 - 5 500 000 m³
- 5 500 000 - 37 000 000 m³

Déficits nets globaux (eaux souterraines)

- < 1 000 000 m³

HYDROGRAPHIE :

- Réseau hydrographique principal
- Réseau hydrographique secondaire
- Limite hydrographique du bassin RMC
- Plans d'eau et Lagunes

Gardons Libellé de bassin Versant

--- Limite hydrographique de bassin versant

ADMINISTRATIF :

- Villes principales
- Limite départementale

Total
81 millions m³
Déficits globaux
(calculés / prélèv.nets)

0 10 20
Kms

Echelle : 1 / 450 000

Source de données

- Données : AERMC
- Référentiels sous bassins versants,
 - Masses d'eau rivières, plans d'eau, de transition,
 - Estimation suite aux EVP (AERMC-DREAL)

Fonds : World Topo Map

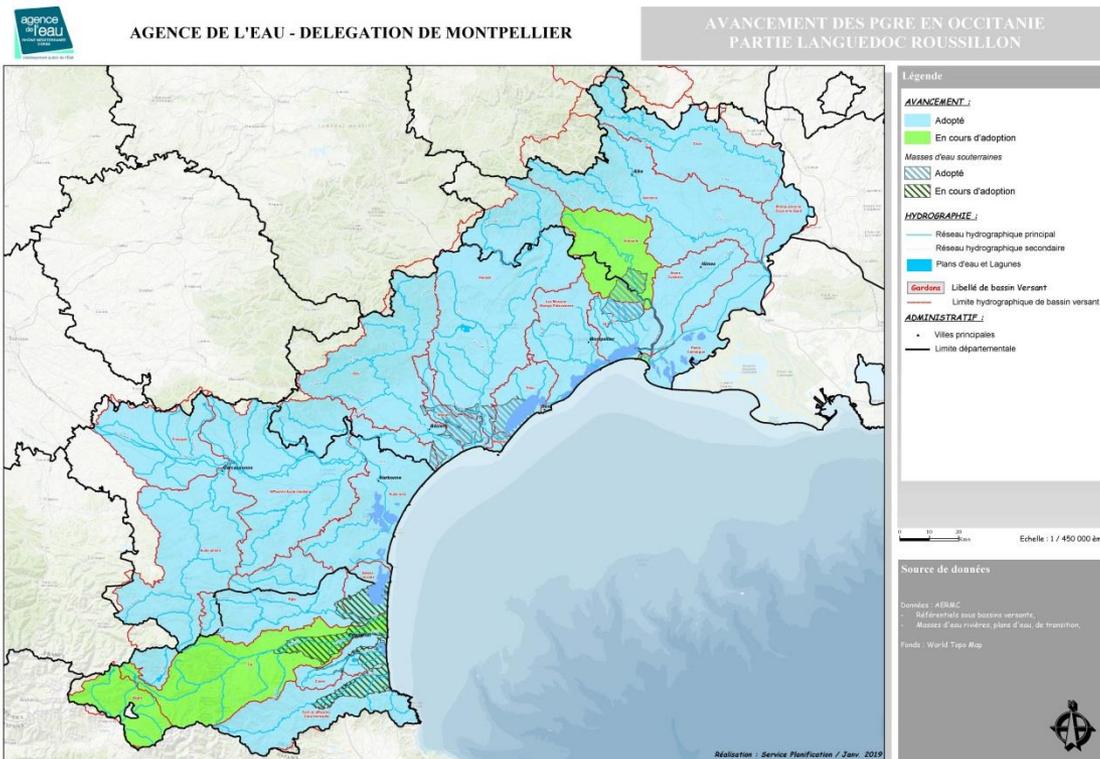


Ressource en eau

Les avancées ...

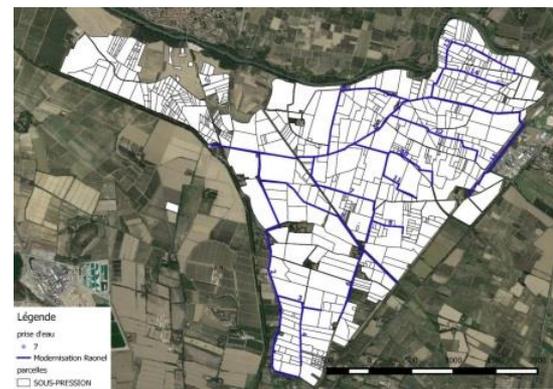
- **Un thème qui a « bondi » :**

- Connaissance : 16 EVP
- Gestion : 12 PGRE adoptés
- Travaux : 88,9 Md'€ d'aide agence sur Gard Côtiers Ouest (bilan 10^{ème})
- 150 MM3 économisés sur 6 ans dont 136 MM3 en agriculture



Projet « ASA du Raonel »

- Dans le cadre du contrat de Canal de la Robine porté par l'Union des ASA de l'est audois
 - *Objectif 25 millions de m³ économisés*
 - *Réfection de nombreuses prises d'eau fuyardes (de 450 à 50 L/s)*
 - *Généralisation de la gestion collective sur ce secteur*
 - *Mise en place de dispositifs de comptages*
 - *7,2 millions d'€ de travaux (aides de l'Agence : 2,2 Millions d'€)*
- **Projet en cours (3,3 Mm³/an économisés - 4,5 M€):**
 - 10 Mm³ prélevés/an pour irriguer gravitairement 853 ha : Mise sous pression des réseaux d'irrigation → goutte à goutte

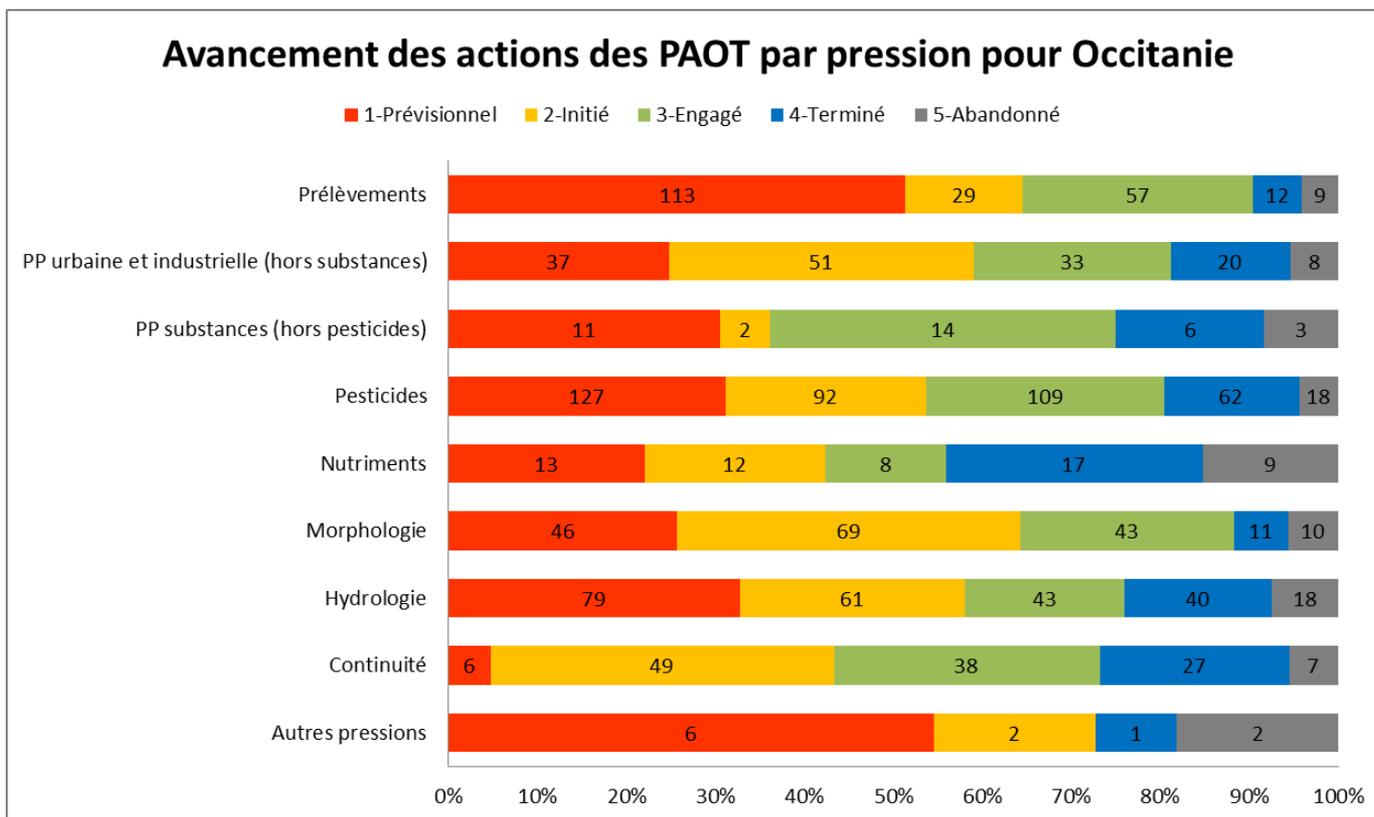


Ressource

Les projets à conduire ...

- **Mettre en œuvre les PGRE**

- Notamment les travaux ciblés comme les plus coûts efficaces suivis dans les PAOT





Ressource en eau

Les projets à conduire ...

- **Mettre en œuvre les PGRE**

- Notamment les travaux ciblés comme les plus coûts efficaces suivis dans les PAOT

- **Leviers :**

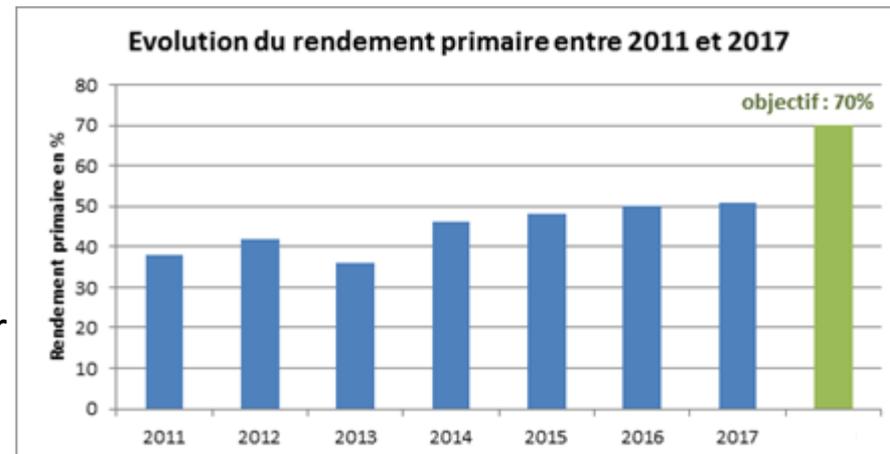
- Animation → Partage du diagnostic et prise de conscience du manque d'eau et de la nécessité de partager et économiser : l'étape clé du passage à l'action
- Financements « attractifs »
- De grosses marges de manœuvre sur Gard Côtiers Ouest
- ... encore renforcer la connaissance (débits d'étiage et débits prélevés), l'implication des élus « SAGE » et l'articulation avec les politiques d'aménagement et documents d'urbanisme

Ressource en eau

Les projets à conduire ...

SIAEP de la Grand'Combienne des Eaux

- **SDAEP 2012** : réseau vieillissant - rendement de **38%**
- **Engagement de 4.5 millions d'euros** - renouveler des canalisations sur deux UDI :
 - UDI Moulin Larguiers : Gain 361 000 m³/an, soit près de 1 000 m³/j
 - UDI CENDRAS Moulin Larguiers : Gain 68 000 m³/an, soit près de 180 m³/j
- **2018/2019** : travaux de substitution sur Moulin Larguiers - abandon du captage dans les alluvions du Gardon d'Alès et alimentation par le Karst Hettangien.
- **Objectif** : atteindre un rendement de **70%**,
 - 50% de rendement aujourd'hui
 - Relance SDAEP pour sectorisation et identification de nouveaux travaux à venir





Atteindre l'équilibre quantitatif des milieux

Les aides du 11^{ème} programme

- **Opérations éligibles et taux d'aides :**

- Organiser et gérer le **partage de l'eau** : PGRE, OUGC, suivi :
jusqu'à 70%

- **Limiter les prélèvements et économiser l'eau** : économies d'eau, REUT ou récupération eaux pluviales (indus, agri), expérimentation agricole

- **Mobiliser des ressources de substitution**
En complément des économies d'eau réalisables

Agriculture :
jusqu'à 70%

AEP : jusqu'à 50%

Industrie : taux encadrés



Atteindre l'équilibre quantitatif des milieux

Les aides du 11^{ème} programme

- **Conditions d'attribution des aides :**
 - **Secteurs déficitaires ou en équilibre précaire**
 - **Limiter les prélèvements et économiser l'eau pour usages AEP (sauf si opération liée à un PGRE) :**
 - Introduction de **volumes** « **plancher** » : > 10 000m³ économisés
 - Pas de gain de performance au-delà du réglementaire
 - Plafond 12 ou 50 €/m³ selon cohérence avec **PGRE adopté**
 - **Mobiliser des ressources de substitution**
 - Aide à la substitution si projet inscrit dans un **PGRE adopté**
 - Réalisation d'une analyse économique – approche graduée



Zoom thématique

Morphologie - continuité

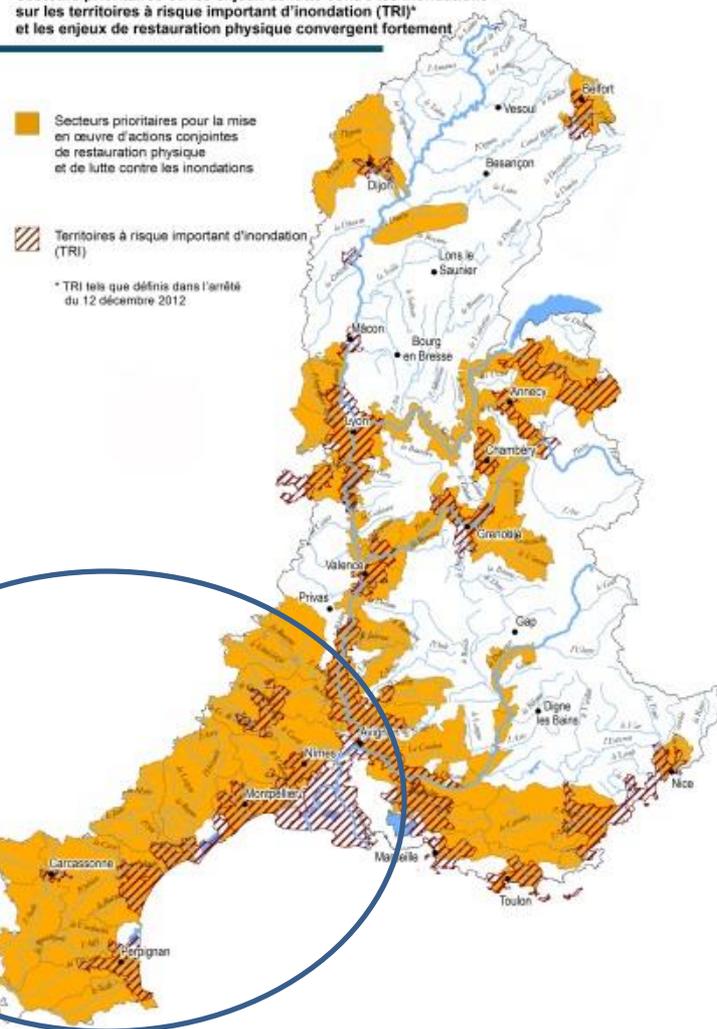
Morphologie - Continuité

Les enjeux du territoire ...

● Chiffres clés

- 170 ouvrages liste 2
- Tous les BV concernés par une mesure morphologie dans le PDM
- Avec de forts enjeux « inondations »

CARTE 8A
Secteurs prioritaires où les enjeux de lutte contre les inondations sur les territoires à risque important d'inondation (TRI)* et les enjeux de restauration physique convergent fortement



Morphologie - Continuité

Les avancées ...

- **Très bonne dynamique :**
 - Continuité traitée sur 108 ouvrages / 170



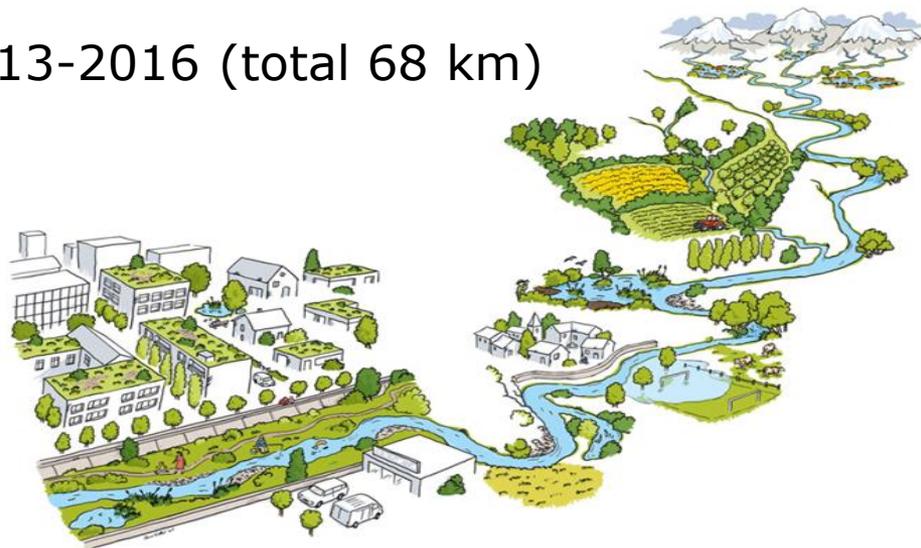
Morphologie - Continuité

Les avancées ...

- **Très bonne dynamique :**

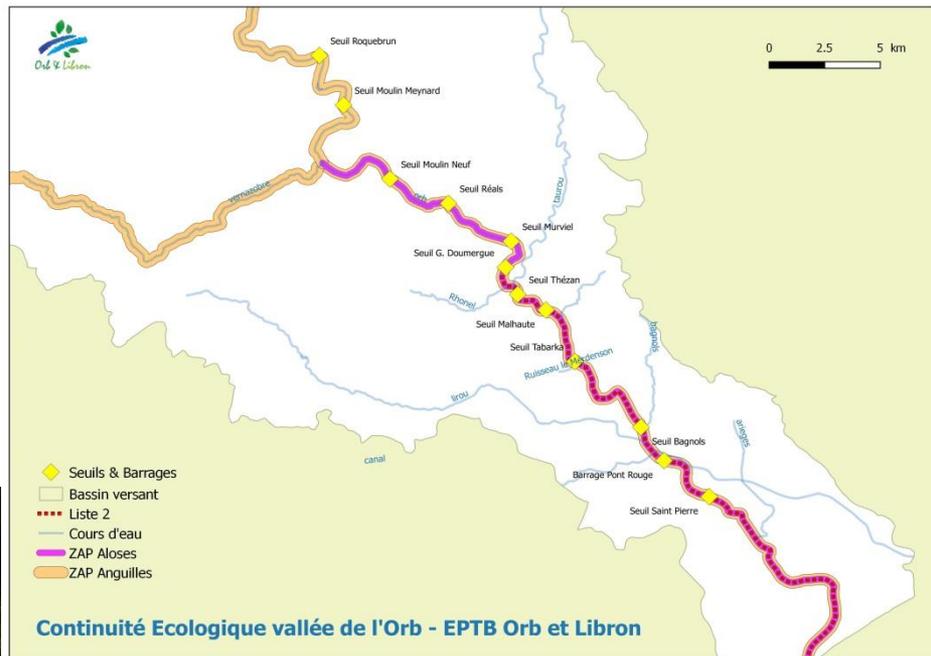
- Continuité traitée sur 108 ouvrages / 170
- Travaux de restauration hydromorphologique

- 17 km/an en moyenne sur 2013-2016 (total 68 km)
- 20 km en 2017
- 33 km en 2018



Des réalisations exemplaires ...

- Orb : 6 ouvrages prioritaires équipés pour ré-ouvrir depuis la mer, une trentaine de kilomètres à la mobilité des poissons tels que l'anguille ou l'alose. (4,5 millions d'€ de travaux (dont 2 M€ pour un barrage hydroélectrique) pour 3,5 M€ d'aides de l'Agence)



Des réalisations exemplaires ...

- Orb : 6 ouvrages prioritaires équipés pour ré-ouvrir depuis la mer, une trentaine de kilomètres à la mobilité des poissons tels que l'anguille ou l'alose. (4,5 millions d'€ de travaux (dont 2 M€ pour un barrage hydroélectrique) pour 3,5 M€ d'aides de l'Agence)
- Fresquel : suppression du barrage de Lachaux (160 000 € de travaux dont 128 000 € d'aides de l'Agence)



Des réalisations exemplaires ...

- Orb : 6 ouvrages prioritaires équipés pour ré-ouvrir depuis la mer, une trentaine de kilomètres à la mobilité des poissons tels que l'anguille ou l'alose. (4,5 millions d'€ de travaux (dont 2 M€ pour un barrage hydroélectrique) pour 3,5 M€ d'aides de l'Agence)
- Fresquel : suppression du barrage de Lachaux (160 000 € de travaux dont 128 000 € d'aides de l'Agence)
- Tech : suppression du passage à gué de Céret et reprise du lit en amont et en aval (60 000 € de travaux dont 48 000 € d'aides de l'Agence)



Morphologie - Continuité

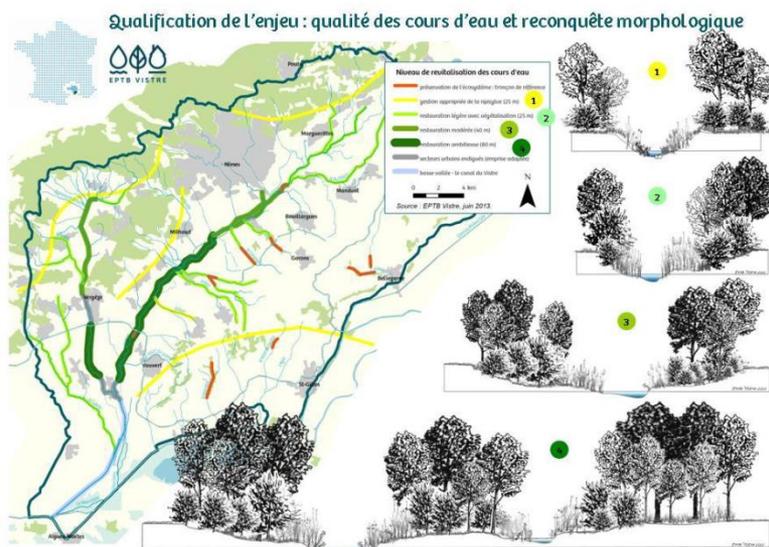
Les projets à conduire ...

● Continuité

- conduire les travaux sur les 62 ouvrages restant à traiter (33 étant en phase d'étude)

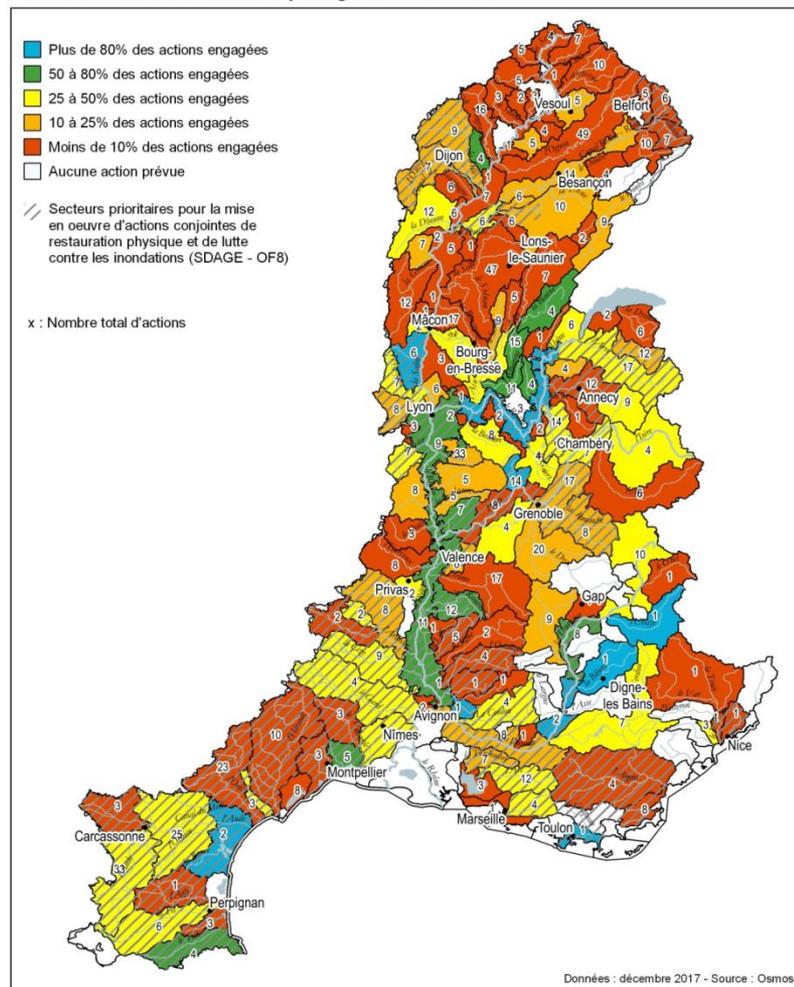
● Morphologie

- Mettre en œuvre les actions préconisées à l'issues des études de bassin versant



Etat d'avancement du programme de mesures pour les masses d'eau superficielles par sous bassin

Actions de restauration de la morphologie des cours d'eau



Morphologie - Continuité

Les projets à conduire ...

- **Morphologie du cours d'eau**

- Vistre et Buffalon : restauration des lits et du profil



- **Transit sédimentaire**

- Têt aval : recréation du matelas alluvial



Morphologie - Continuité

Les projets à conduire

- **Freins** : un processus long pour définir des solutions techniques efficaces et partagées; des difficultés persistantes pour mobiliser les MO,
- **Leviers** pour maintenir ou renforcer la réalisation des actions :
 - Définir une **stratégie de priorisation** à l'échelle du BV des opérations et animation
 - Mettre en place un **suivi** des actions engagées et de leurs effets sur les milieux, promouvoir les retours d'expérience et valoriser les acquis post-travaux
 - Mobiliser les financements disponibles



Agir sur la morphologie

Les aides du 11^{ème} programme

- **Opérations éligibles et taux d'aides :**

- **Etudes intégrées** (EBF, stratégie foncière) : **jusqu'à 70%**
- **Travaux** + Etudes préalables, ingénierie, maîtrise foncière, travaux connexes, suivis efficacité milieux, entretien post-travaux : **jusqu'à 50%**
- **Mise en œuvre plans d'action espèces exotiques envahissantes + entretien végétation** : **jusqu'à 30%**



Agir sur la morphologie

Les aides du 11^{ème} programme

- **Conditions d'attribution des aides :**
 - **Mesure PDM** sur la masse d'eau (sauf études, EEE et entretien)
 - **Approche globale bassin versant** : argumentaire, animation, instance de concertation
 - **Entretien** : programme pluri-annuel de gestion BV/engagement opération prioritaire
 - **Hydrologie** : au-delà du réglementaire

Agir sur la continuité écologique

Les aides du 11^{ème} programme

- Ouvrages identifiés dans la **liste prioritaire de bassin** : ouvrages en tronçon classé **Liste 2, zone d'action prioritaire** (PLAGEPOMI), zone de présence **apron**, concernés par une **mesure PDM** continuité ou morphologie
- **Opérations éligibles et taux d'aides :**
 - **Etudes préalables : jusqu'à 50%** (70% si effacement étudié)
 - **Suivis et études stratégiques : jusqu'à 50%**
 - **Travaux :**
 - ❖ **Jusqu'à 70% voire 100% pour effacer, araser**
 - ❖ **Jusqu'à 50% pour un dispositif de franchissement**
 - ❖ Activités économiques avec usage de l'ouvrage :
taux encadrés : 40% - 50% selon la taille de l'entreprise



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

Soutenir la gestion intégrée et l'animation

- **Animation territoriale**

- Emergence et mise en œuvre de projet structuration MO (Etudes GEMAPI, Concertation)
- Elaboration et mise en œuvre démarche contractuelle

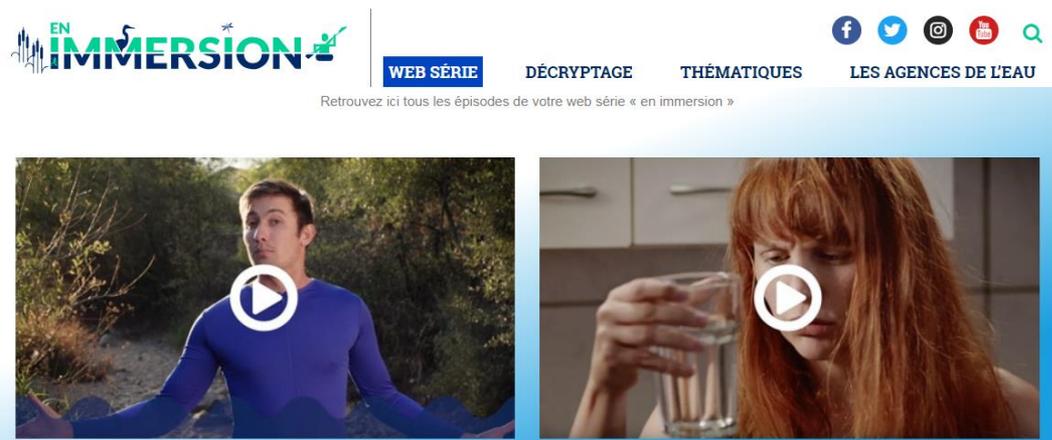
❖ **Jusqu'à 50% d'aides**

Sauf cas particuliers (définition stratégie foncière, territoire orphelin, STERE) jusqu'à 70%



Echanges avec la salle

Campagne de communication grand public « En Immersion »



1 web-série +
1 plateforme de
contenus pour
informer sur les
actions et les résultats
des politiques de l'eau

2 ans – 20 épisodes

Rendez-vous sur
enimmersion-eau.fr

LES THÉMATIQUES



Déjà + d'1 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux



Conclusion



Espaces d'information thématiques de l'après-midi (14h-16h)

- 5 espaces d'information sur le 11^{ème} programme à disposition :
 - Lutter contre les pollutions domestiques et industrielles, gestion durable des services d'eau et d'assainissement et solidarité territoriale
 - Economiser et mieux partager la ressource
 - Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques
 - Lutter contre les pollutions agricoles et préserver les ressources pour l'eau potable
 - Préservation et restauration du milieu marin
- Des agents présents sur chaque espace pour répondre à vos questions sur les modalités d'aides du 11^{ème} programme

